



**Contrat
de Projets**

POLYNÉSIE
FRANÇAISE | ETAT

2015-2020



Ministère du logement et de
l'aménagement du territoire,
en charge des transports
interinsulaires



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ENQUETE PUBLIQUE

DU 7 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2019



Archipel
des Marquises



SOMMAIRE



1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays

2. Diagnostic territorial, forces et faiblesses, enjeux et défis des îles Marquises

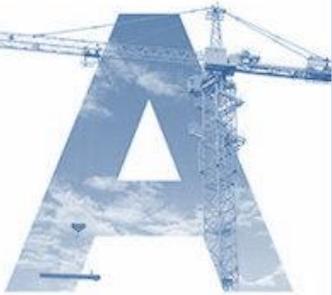
3. Le schéma de l'archipel des Marquises

➤ *Document d'orientations générales*

➤ *Schéma d'implantation des équipements*

➤ *Trame Verte et Bleue*

➤ *Principes d'aménagement*



Restructuration de Tahiti et des îles du Vent

+ 30 000 habitants
+ 20 000 logements

Développement des archipels, inversion des flux migratoires

Rayonnement régional
Asie
Pacifique

ÎLES SOUS LE VENT :

+ 7 500
+ 3 750

Tourisme, Hôtellerie, Plaisance

ÎLES DU VENT :

+ 15 000
+ 12 400

R&D maritime, Services numériques, Réparation navale

AUSTRALES :

+ 1 500
+ 730

Agriculture, Sylviculture, Bœvage

MARQUISES :

+ 3 000
+ 1 340

Patrimoine, Culture, Art

TUAMOTU - GAMBIE :

+ 3 000
+ 1 640

Pêche, Aquaculture, Perliculture, Phosphate

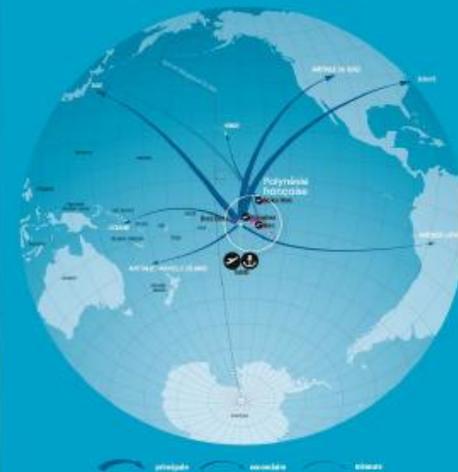
SCHEMA D'ORGANISATION TERRITORIALE DU FENUA

1-Développer les archipels du Fenua à partir de leurs atouts locaux pour leur permettre d'être plus autonomes sans compromettre leur environnement

2-Restructurer la métropole tahitienne et diffuser sa croissance vers Raiatea pour conforter son attractivité et son dynamisme tout en améliorant sa qualité

3-Disposer d'autres accès aériens internationaux à Rangiroa, Hao et Nuku Hiva en bénéficiant d'une piste de décollage pour Faa'a

RELATIONS INTERNATIONALES



Relations aériennes & maritimes intérieures

relation principale
relation secondaire

Tahiti
Raiatea
pôle de desserte

aire de desserte

aire de diffusion/répartition de la croissance tahitienne

Nombre d'habitants par île
augmentation de la population
population existante



SOMMAIRE



1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays

2. Diagnostic territorial, forces et faiblesses, enjeux et défis des îles Marquises

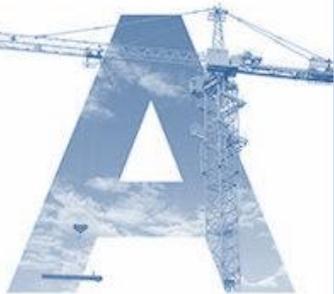
3. Le schéma de l'archipel des Marquises

➤ *Document d'orientations générales*

➤ *Schéma d'implantation des équipements*

➤ *Trame Verte et Bleue*

➤ *Principes d'aménagement*





ÎLES MARQUISES

FENUA ENATA



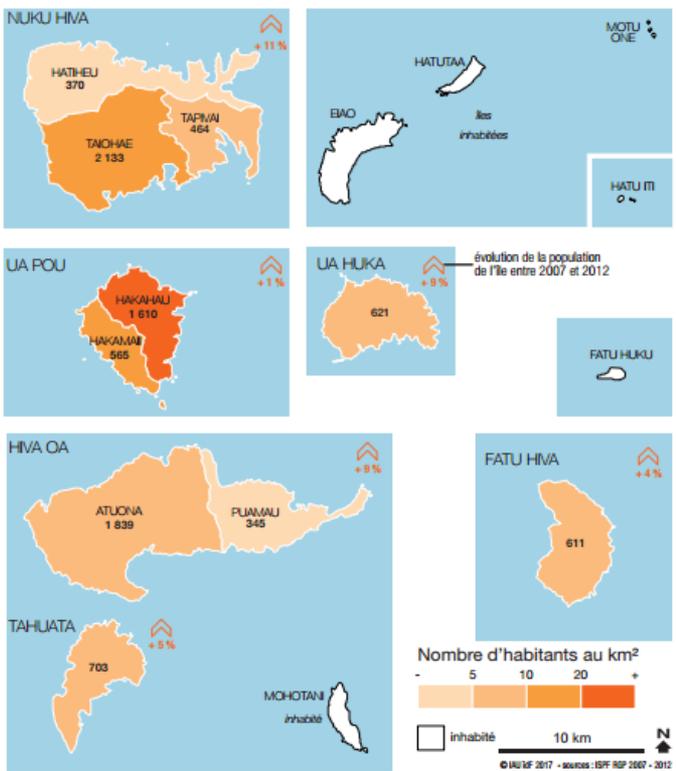
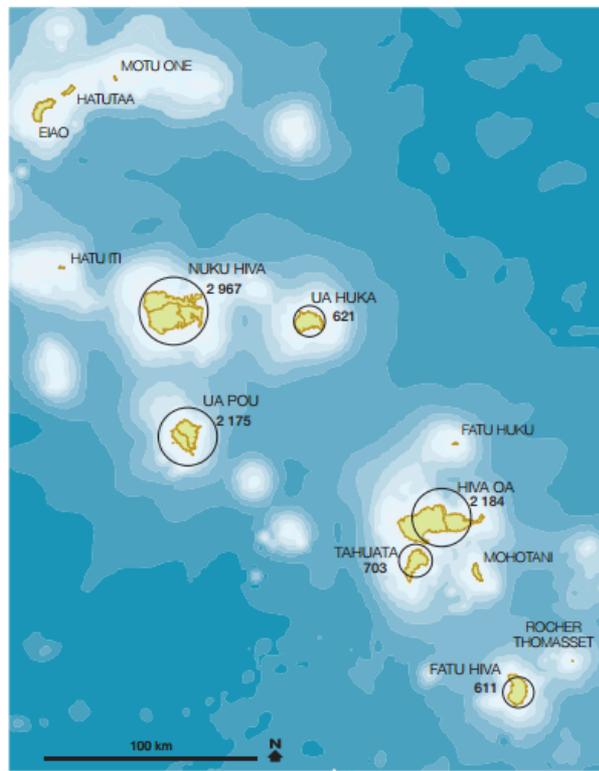
ÉTAT DES LIEUX

DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

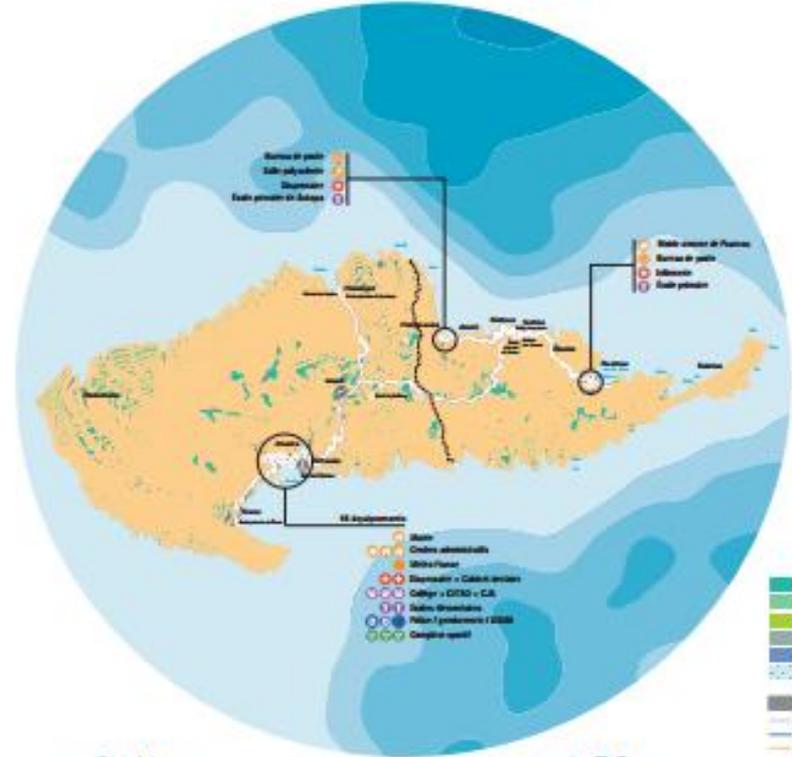
CHIFFRES CLÉS



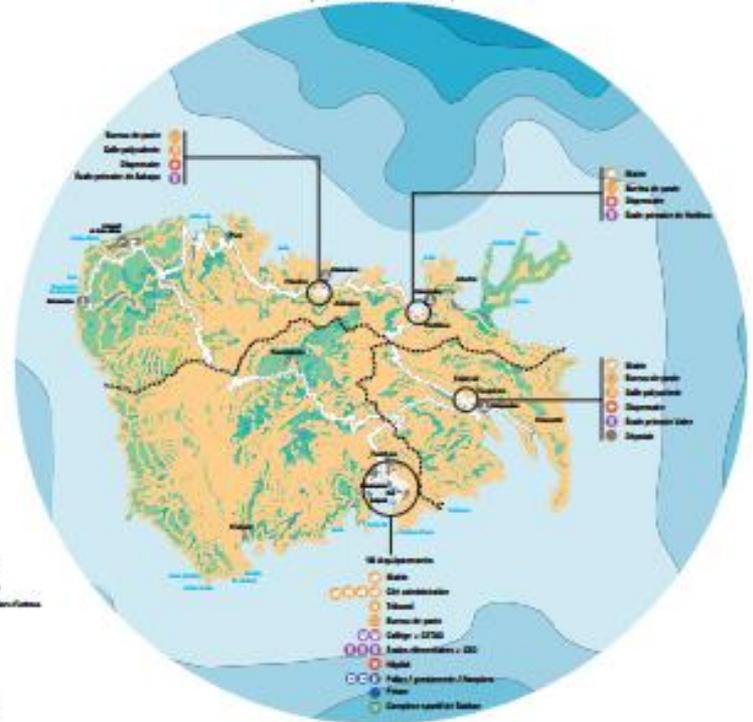
- 3 %** de la population polynésienne
- 6 ÎLES HABITÉES**
9 261 habitants en 2012
+ 0,8 % de croissance par an (2002 - 2012)
- 2,1 % DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU FENUA**
12 119 visiteurs en 2015 (touristes et croisiéristes)
3 % de la capacité d'accueil du Fenua
357 lits (hôtels et pensions)
- 1 050 KM² : TERRES EMERGÉES**
30 % du territoire de la Polynésie française
70,2 KM² de surface agricole utilisée
6,7 % de taux de culture (rapport entre la SAU totale et la surface terrestre)
20 d'indice de pression humaine contre 77 pour le Fenua (population + moyenne visiteurs / jour / surface terrestre)
- PAS DE LAGONS**



HIVA OÂ



NUKU HIVA

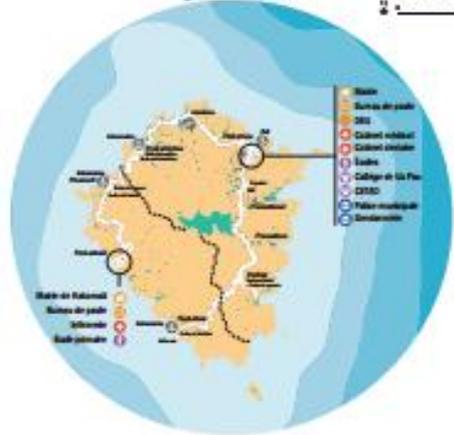


■ Végétation forest
 ■ Végétation basse
 ■ Culture / Agriculture / Urban
 ■ Patrimoine
 ■ Eau douce
 ■ Lagon
 ■ Mer
 ■ Mer territoriale
 --- Cours d'eau
 --- Contour de niveau (10m, 50m)
 - - - - - Limites des communes existantes
 - - - - - Limites des communes nouvelles
 Source des données : IGN, IGN / IGN, IGN / IGN, IGN / IGN
 Échelle : 1:50 000
 Date : 2014

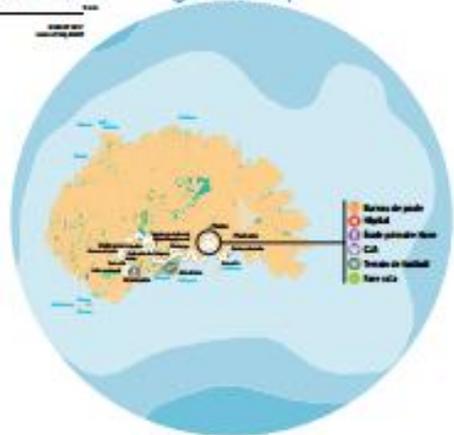
FATU HIVA



UA POU



UA HUKA



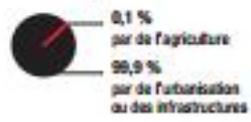
TAHUATA



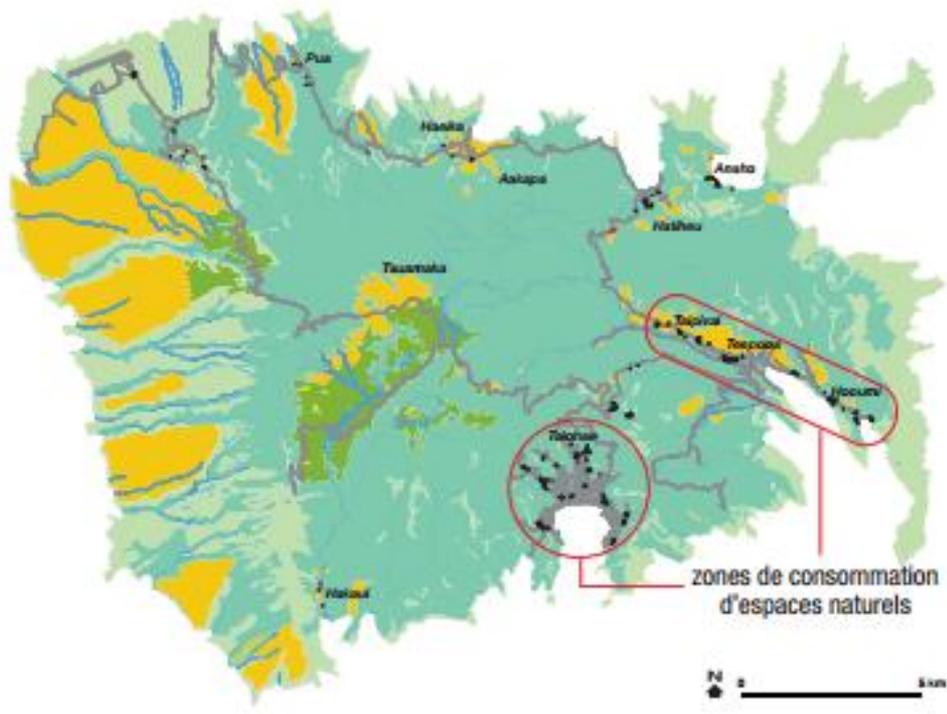
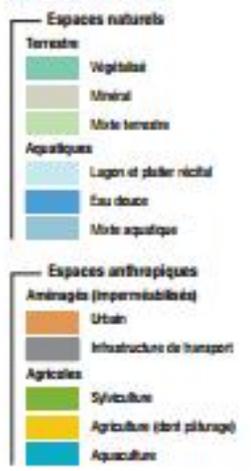
CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS

À NUKU HIVA

ENTRE 2005 ET 2015, **29 HECTARES**
 SOIT **0,1 %** DU TERRITOIRE ONT ÉTÉ CONSOMMÉS

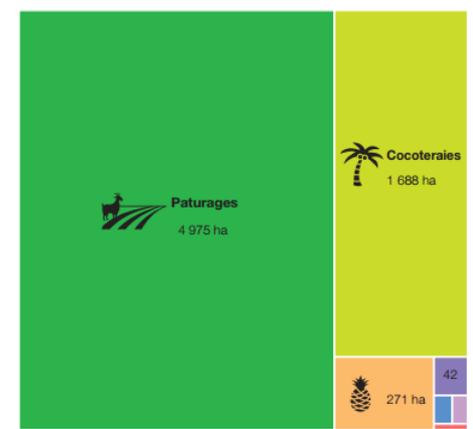


Mode d'occupation
du territoire en 2015

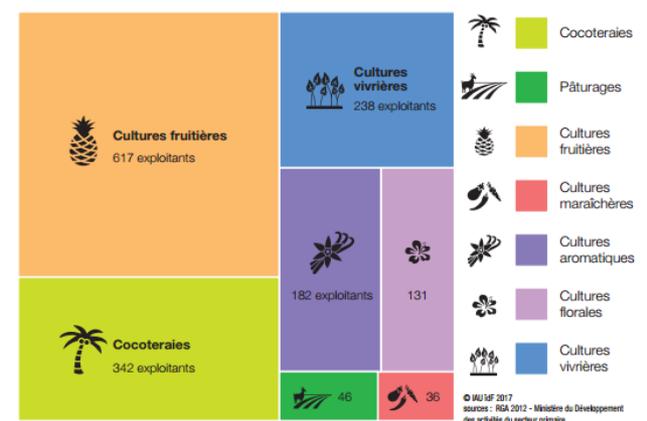


© INSEE - PNU 2011
 sources : PPA, SIA, INSEE

ACTIVITÉS AGRICOLES SURFACES AGRICOLES UTILISÉES



EXPLOITANTS



© INSEE 2017
 sources : FGA 2012 - Ministère du Développement
 des activités du secteur primaire



FORCES ET FAIBLESSES

FORCES & ATOUTS

OPPORTUNITÉS & PROJETS

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT



Reprise démographique
(+ 7 % 2007-13)

Culture marquisienne vivante,
réputation de l'artisanat et du Festival des Arts, paysages remarquables

Patrimoine naturel et paysages
incomparables

Renouvellement / rajeunissement
des générations

Dossier de **classement**
au Patrimoine mondial de l'humanité
relancé auprès
de l'**UNESCO** :
Développement d'un tourisme de niche

Classement patrimoine mondial
UNESCO +
projets de **valorisation**
de la pharmacopée traditionnelle

Cohésion interinsulaire
et intercommunauté solide

Ressources halieutiques
fortement recherchées
par les marchés asiatiques (thon et espadon)

Bande littorale inconstructible
des + 50 pas du Roy
unique dans le Fenua

Capacité à **réaliser**
des études
et **proposer** des projets
de **développement mutualisés**

Projet « Marquesas Fisheries »
développement de la pêche
semi-faunistique et de l'emploi local

Préservation / entretien
d'un capital social
et paysage exceptionnel
pour les générations futures
et le développement du tourisme vert

Pôle administratif
important à Nuku Hiva et agence CRT/
banque postale dans chaque commune

Troupeaux
d'**ovins et caprins**

Niveaux d'**ensoleillement**
et de **pluviométrie** excellents

Conventions avec les armateurs
pour **rapatrier**
déchets recyclables
et **ravitailier**
en fruits et légumes
au retour des bateaux

Projet de **petit abattoir**
à l'atoua
autosuffisance en viande
et exportation vers Tahiti

Production d'électricité
solaire ou **hydraulique**
(projets de micro-barrages
y compris pour production d'eau potable),
biomasse pour l'agriculture

Bon niveau équipements
écolaires et sportives
dans les trois îles principales

Cultures
d'agrumes, élevage, bois précieux,
apiculture, agriculture biologique

PGA approuvés dans
les **3 principales îles**

Évolution vers des projets
par intégration
d'**orientations**
de programmation
et d'aménagement

Exportation
de **productions**
agronomiques
valorisables

Schéma directeur
de **gestion des déchets**
et projets de **CET** à Nuku Hiva,
Ua Pou et Hivā Oa

Liaisons maritimes
avec les Tuamotu et Tahiti (Arani + Topaka)
et **infrastructures**
portuaires dans les îles principales

Principale
porte d'entrée
dans le Fenua
pour un nombre croissant de visiteurs

Évolution vers des projets
par intégration
d'**orientations**
de programmation
et d'aménagement

Projets
d'**infrastructures**
et **services**
permettant un développement
raisonné de la **plaisance**

PGA approuvés dans
les **3 principales îles**

Importance
des **forêts** de pinus
et **carrière** de Nuku Hiva

Schéma directeur numérique
prévoyant de compléter
les infrastructures
de télécommunication

Production de **bois**
de **construction**
et de **matériaux** routiers
autosuffisance
de l'atoua





FORCES ET FAIBLESSES
DU TERRITOIRE

FAIBLESSES & HANDICAPS

MENACES & RISQUES

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

Déficit important dans l'offre de **logements**

Manque de services pour les plaisanciers et cyclistes

Développement de **Faux Acacia** et du cheptel de **caprins en liberté**

6

Coût du ramassage scolaire, **recrutement** des enseignants difficile, **émigration des jeunes** vers Tahiti et décloisonnement

Altération du paysage et **érosion** des sols

Coût élevé du foncier et forte valorisation des terrains du Pays et du CAMICA

forte **dépendance** aux **transferts publics** (emplois, subventions)

4 budgets annexes **Déchets** et 5 budgets annexes **Eau** (2012)

5

Décohabitation entravée, augmentation des conflits familiaux intergénérationnels

Difficulté des communes à **faire face à leurs compétences** eau, assainissement et déchets

Mauvais état des **infrastructures** de captage, **distribution** et **traitement** des eaux

Déficit de protection des sites naturels et culturels protégés et absence d'**unité architecturale** et de caractères des constructions

Ressource en eau hétérogène, **mal connue et protégée**, présence de décharges non contrôlées dans les îles

4

Disponibilités foncières faibles freinant le développement de logements et d'activités économiques

Impact négatif sur l'**image touristique**

Aggravation des **problèmes sanitaires** et **environnementaux** : impact social et touristique négatif

Conditions de déplacement par mer et **équipements d'accostage** parfois **défectueux**

Insuffisance de formation et d'accompagnement des **agriculteurs**

Production électrique essentiellement **thermique**

3

Eau : Pertes, contamination, pollution, douteuse, problèmes sanitaires...

Difficultés pour **commercialiser** la **production agricole locale**

Manque d'**organisation et financement** des services de **transport** que ce soit vers Tahiti, entre les îles ou dans les îles

Manque d'infrastructures pour l'**agriculture irriguée**

Exposition des villages aux **tsunamis**, des routes aux **glissements de terrain** et urbanisation des îles majeurs de rivières

2

Déconnexion des services de **transports** proposés par rapport aux **enjeux économiques et sociaux**

Aggravation des **aléas** d'inondation, d'éboulement et **érosion littorale** : impacts négatifs forts sur les infrastructures et les constructions

Éloignement par rapport à Tahiti

Capacités hébergement insuffisantes lors du Festival des Arts

Artificialisation du littoral et **défaut d'aménagement** et de gestion des berges

1

Modification de la dynamique et **érosion accrue** des fonds de baies dans les **ZONES urbanisées** (ex. Tahitiace)



ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES MARQUISES

PRINCIPAUX ENJEUX SOCIOCULTURELS ET D'EQUIPEMENT

- **Transports et infrastructures**
 - Quelles améliorations apporter aux infrastructures maritimes ?
 - Comment améliorer l'équilibre financier de la desserte aérienne de l'archipel ?
 - Comment améliorer la collecte et le traitement des déchets ?
 - Quelles améliorations apporter aux infrastructures d'adduction en eau potable ?
- **Logement & foncier**
 - Quels outils juridiques pour permettre une gestion communautaire du foncier ?
 - Quelles vallées faut-il désenclaver pour les mettre en valeur et améliorer leur gestion publique (équipements, services, collecte des déchets, etc.) ?
 - Quel foncier faut-il équiper pour augmenter l'offre de logements ?

ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES MARQUISES

PRINCIPAUX ENJEUX SOCIOCULTURELS ET D'EQUIPEMENT

- **Équipements & services publics**
 - Comment optimiser l'offre scolaire en termes d'effectifs et d'accessibilité ?
 - Faut-il construire un lycée dans l'archipel et si oui où ?
 - Quels équipements sportifs mettre à niveau ?
 - Comment inciter au maintien dans les îles du personnel des services publics (en particulier dans l'éducation et la santé) ?
 - Quel pilotage institutionnel pour le financement et le suivi et des infrastructures techniques ?
 - Comment permettre aux communes d'engager les travaux nécessaires pour éviter le gaspillage de l'eau, assurer sa potabilité et mettre en place la tarification du service ?
- **Patrimoine**
 - Comment mieux mettre en valeur les motifs et savoirs faire typiquement Marquisiens ?

ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES MARQUISES

PRINCIPAUX ENJEUX ECONOMIQUES

- **Tourisme**

- Comment élargir l'offre d'hébergements et de services touristiques valorisant les patrimoines naturel et culturel pour compléter la pluriactivité ?
- Comment améliorer la qualité architecturale tout en renforçant l'identité marquisienne et en favorisant la création d'une filière de construction locale ?
- Comment accueillir plus et mieux les croisiéristes et les plaisanciers ?
- Quelles possibilités et quelles incidences pour l'internationalisation de l'aéroport de Nuku Hiva ?

- **Agriculture/sylviculture**

- Comment accroître l'offre en terres cultivables accessibles et irriguées ?
- Comment améliorer les circuits de commercialisation des fruits et légumes marquisiens ?
- Comment développer une filière de production locale de bois d'œuvre ?
- Comment préserver l'intégrité phytosanitaire des Marquises ?

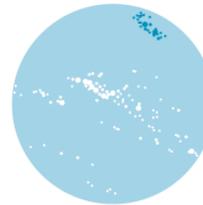
- **Pêche**

- Comment développer une ou des filières avec un dimensionnement réaliste en termes de ressources et de marchés ?

ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES MARQUISES

PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ENERGETIQUES

- **Gestion de la ressource en eau**
 - Comment protéger la ressource en eau en qualité et quantité ?
 - Comment maintenir la qualité des eaux de rivière et de mer dans les zones habitées ?
- **Gestion des déchets**
 - Comment mettre en œuvre les préconisations prévues pour les Marquises du schéma directeur de gestion des déchets de Polynésie française ?
- **Préservation et mise en valeur de la nature et du paysage**
 - Comment maintenir l'intégrité de la bande des 50 pas du Roy comme espace public récréatif et lieu de sociabilité ?
 - Comment protéger et valoriser la flore et faune endémique des Marquises ?
 - Comment lutter efficacement contre l'introduction de pestes compromettant la production de miel, l'écotourisme, etc. ?
 - Comment préserver la qualité du paysage autour des sites historiques et des secteurs touristiques identitaires ?
- **Développement des énergies renouvelables**
 - Comment augmenter leur production sans dénaturer le milieu naturel ? Quelles ressources mettre à profit et comment ?



SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT



Transports et infrastructures

- Quelles améliorations apporter aux infrastructures maritimes ?
- Quels moyens mettre en œuvre pour renforcer les liaisons maritimes régulières interinsulaires ?
 - Comment améliorer l'équilibre financier de la desserte aérienne de l'archipel ?
 - Comment améliorer la collecte et le traitement des déchets ?
- Quelles améliorations apporter aux infrastructures d'adduction en eau potable ?

Logement / foncier

- Quels outils juridiques pour permettre une gestion communautaire du foncier ?
- Quelles vallées faut-il désenclaver pour les mettre en valeur et améliorer leur gestion publique (équipements, services, collecte des déchets, etc.) ?
 - Quel foncier faut-il équiper pour augmenter l'offre de logements ?

Équipements et services publics

- Comment optimiser l'offre scolaire en termes d'effectifs et d'accessibilité ?
 - Faut-il construire un lycée dans l'archipel et si oui où ?
 - Quels équipements sportifs mettre à niveau ?
- Comment inciter au maintien dans les îles du personnel des services publics (en particulier dans l'éducation et la santé) ?
- Quel pilotage institutionnel pour le financement et le suivi et des infrastructures techniques ?
 - Comment permettre aux communes d'engager les travaux nécessaires pour éviter le gaspillage de l'eau, assurer sa potabilité et mettre en place la tarification du service ?

Patrimoine

- Comment mieux mettre en valeur les motifs et savoir-faire typiquement marquisiens ?

ENVIRONNEMENT



Gestion de la ressource en eau

- Comment protéger la ressource en eau en qualité et quantité ?
- Comment maintenir la qualité des eaux de rivière et de mer dans les zones habitées ?

Gestion des déchets

- Comment mettre en œuvre les préconisations prévues pour les Marquises du schéma directeur de gestion des déchets de Polynésie française ?

Préservation et mise en valeur de la nature et du paysage

- Comment maintenir l'intégrité de la bande des 50 pas du Roy comme espace public récréatif et lieu de sociabilité ?
- Comment protéger et valoriser la flore et faune endémiques des Marquises ?
 - Comment lutter efficacement contre l'introduction de pestes compromettant la production de miel, l'écotourisme, etc. ?
- Comment préserver la qualité du paysage autour des sites historiques et des secteurs touristiques identitaires ?

Développement des énergies renouvelables

- Comment augmenter leur production sans dénaturer le milieu naturel ?
 - Quelles ressources mettre à profit et comment ?

ÉCONOMIE



Tourisme

- Comment élargir l'offre d'hébergements et de services touristiques valorisant les patrimoines naturel et culturel pour compléter la pluriactivité ?
- Comment améliorer la qualité architecturale tout en renforçant l'identité marquisienne et en favorisant la création d'une filière de construction locale ?
- Comment accueillir plus et mieux les croisiéristes et les plaisanciers ?
- Quelles possibilités et quelles incidences pour l'internationalisation de l'aéroport de Nuku Hiva ?

Agriculture / Sylviculture

- Comment accroître l'offre en terres cultivables accessibles et irriguées ?
- Comment améliorer les circuits de commercialisation des fruits et légumes marquisiens ?
- Comment développer une filière de production locale de bois d'œuvre ?
 - Comment préserver l'intégrité phytosanitaire des Marquises ?

Pêche

- Comment développer une ou des filières avec un dimensionnement réaliste en termes de ressources et de marchés ?



DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

Faire aboutir le dossier de classement UNESCO des Marquises

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine paysager et culturel de l'archipel en obtenant son inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité

Anticiper la croissance de la fréquentation touristique

- Améliorer les capacités d'accueil et d'hébergement et leur répartition dans les différentes îles, et statuer sur l'internationalisation de l'aéroport de Taïres Désertes

Faire des Marquises une destination plaisancière

- Apporter un niveau « nécessaire et suffisant » d'équipements et de services dans les baies les plus propices

Favoriser les déplacements de personnes et de marchandises

- Mettre en place un véritable service public de transport maritime et/ou aérien interinsulaire et améliorer les infrastructures portuaires

Améliorer l'entretien et étendre le réseau routier

- Exproprier les routes et pistes cavalières de statut privé ou inciter leurs propriétaires à conventionner avec les collectivités

Mettre à niveau les infrastructures et services de viabilisation

- Investir dans les réseaux et équipements d'adduction en eau, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets

Favoriser le développement local

- Accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets durables et adaptés au territoire (c.a.d. pertinents sur le plan économique et environnemental)

Sécuriser les liaisons avec Tahiti

- Améliorer l'équilibre financier de la desserte aérienne de l'archipel tout en maintenant la péréquation par les lignes rentables d'Air Tahiti

Aménager le foncier public

- Viabiliser les terrains domaniaux les plus exploitables à des fins de développement économique et/ou de logements

Mettre à niveau les équipements publics

- Transformer l'un des collèges en collège-lycée et améliorer le niveau des équipements socio-culturels et sportifs

JUSTIFICATION DES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU FENUA DANS LES 20 PROCHAINES ANNEES

DÉFIS PRIORITAIRES POUR LES MARQUISES



- Classement UNESCO des Marquises
- Croissance de la fréquentation touristique
- Développement et gestion de la plaisance aux Marquises
- Déplacements de personnes et de marchandises
- Entretien et extension du réseau routier
- Des infrastructures et services de viabilisation mis à niveau
- Un développement local dynamisé
- Des liaisons avec Tahiti sécurisées
- Un foncier public mieux valorisé
- Des équipements publics mis à niveau



SOMMAIRE

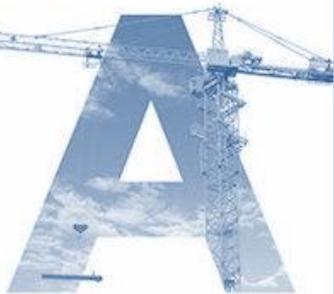


1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays

2. Diagnostic territorial, forces et faiblesses, enjeux et défis des îles Marquises

3. Le schéma d'archipel des Marquises

- Document d'orientations générales
- Schéma d'implantation des grands équipements d'infrastructures d'intérêt territorial
- Trame verte et bleue
- Principes d'aménagement



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

- **Nouvelle trajectoire de développement, dynamique collective (CODIM), projet territorial ambitieux (PDEM).**
 - **Accompagnement du SAGE à cette dynamique pour la réussite du projet**
 - **Développement endogène**, plus ouvert sur l'extérieur et moins articulé avec Tahiti dans une relation de moindre dépendance pour ses services mais en efficace coopération.
 - Archipel **uni**, création d'**emploi** et de **valeur ajoutée**, **inversion des flux** démographiques.
- **Désenclavement de l'archipel avec l'arrivée de la connexion haut-débit**
 - ouverture au **monde** et **rayonnement culturel**, nouvelles possibilités pour **les activités économiques**, la **vie éducative, sociale et culturelle**
- **Création des conditions de l'ouverture aérienne et maritime**
 - Aménagement de l'**aéroport** régional de NUKU A TAHA : renforcement de l'attractivité touristique, exportation des produits à haute valeur ajoutée.
 - Aménagement des **ports** et développement des **filières pêche**, tourisme, croisière et plaisance.
- **Taiohae comme capitale d'archipel** avec des équipements sanitaires et portuaires performants. **Atuona** en relai du Sud.
- Amélioration des transports interinsulaires, navettes maritimes, liaisons aériennes internes
→ **diffusion du développement économique dans chaque île.**

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

- **Accent sur la valeur ajoutée locale, labels et transformations in situ, dans tous les secteurs économiques** (*tourisme, artisanat, agriculture, sylviculture, élevage, ...*)
- **Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels est essentielle**
 - Maîtrise des **impacts de la croissance** : **aménagements optimisés** des points d'entrée touristiques, **hôtellerie à faible impact paysager et environnemental**, **gestion des flux** dans les villages et sur les **routes et sentiers**.
 - Action avec le Pays pour mettre en place des solutions économiquement réalistes de **distribution d'eau potable de meilleure qualité** et de **gestion des déchets**.
 - Diminution de la dépendance aux hydrocarbures par la **production d'énergies renouvelables**.
- Besoins en **habitat et foncier** économique : couverts par une politique de mobilisation foncière partagée entre le Pays et les communes.
 - Renforcement des centralités existantes autour de bourgs et désenclavement des terres.
 - L'usage des terres domaniales établi dans un schéma directeur, intégrant les problématiques de développement économique, d'agriculture et d'élevage, d'habitat et d'équipements.

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

DOCUMENT D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1. Insularité

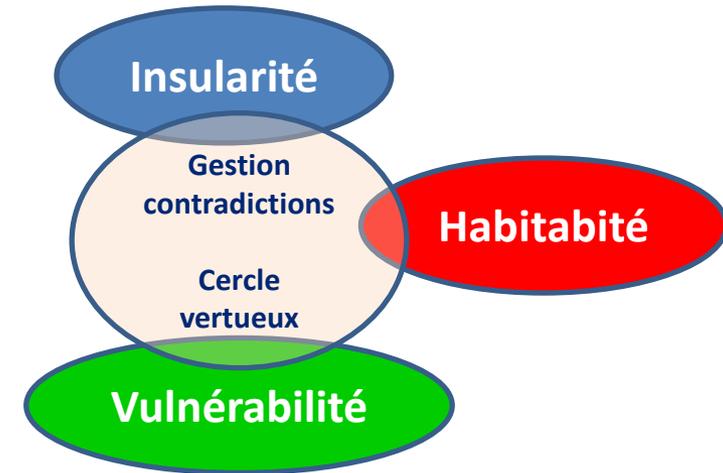
- A. Liaisons interinsulaires et désenclavement des îles
- B. « Economie bleue »

2. Habitabilité

- A. Urbanisme & logement
- B. Activités économiques (terrestres)
- C. Transports & déplacements (terrestres)
- D. Voiries, réseaux & production d'énergie
- E. Equipements & services publics
- F. Services publics environnementaux (ou SPIC)
- G. Culture, patrimoine & sport

3. Vulnérabilité

- A. Exposition aux risques naturels ou technologiques des populations et des biens
- B. Exposition des milieux naturels aux pressions humaines



III.5. LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

1. INSULARITÉ

A. LIAISONS INTERINSULAIRES DÉSENCLAVEMENT

Liaisons aériennes

- Réaménagement de l'aéroport de Nuku A Taha pour permettre des **liaisons internationales** par avions moyen-courriers (*type 150 PAX*). Accueil des vols directs, en particulier depuis **Hawaii**, pour développer le **tourisme aux Marquises** et rendre possible **l'exportation de thon frais vers Honolulu**
 - Engager une **étude faisabilité**
- **Amélioration de la desserte archipel** par ouverture à concurrence (Tahiti >< Marquises)
- **Amélioration desserte intra-archipel par nouveaux avions (STOL) et/ou Hélicoptère** attribué pour les transports médicaux, les tournées administratives et les situations particulières.



III.5. LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

1. INSULARITÉ

A. LIAISONS INTERINSULAIRES - DÉSENCLAVEMENT

Liaisons maritimes

- Mise en place, sur les lignes « mixtes », d'une **péréquation tarifaire entre billets croisière et fret** pour faire baisser le prix du fret.
- **Navette maritime publique pour les îles Nord** à l'instar de la navette mise en place au Sud.
- Etude d'un **projet de liaison maritime** entre un débarcadère proche de l'aéroport (Haaopu ?) et Taiohae pour un transfert facilité des touristes et marchandises en alternative à la route traversière.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

1. INSULARITÉ

A. LIAISONS INTERINSULAIRES

DÉSENCLAVEMENT

Liaisons internet & téléphoniques

- Liaison haut débit internet depuis décembre 2018
- Renforcement des équipements en téléphonie mobile pour une couverture 4G/5G
- Démocratiser l'usage des **TIC** pour faciliter les **démarches administratives**
- Déploiement de la **télémedecine** et du **télé-enseignement**
- Mise en place « **d'espaces publics numériques** » (EPN), dotés de matériel informatique, d'une connexion Internet à haut débit et bénéficiant à certaines heures, de la présence d'un animateur/formateur



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

1. INSULARITÉ

B. ECONOMIE BLEUE

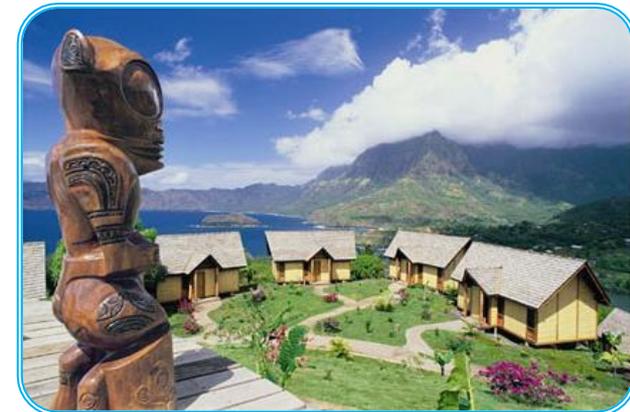
Soutien du projet de **classement par l'UNESCO des Marquises** sur la liste du **patrimoine de l'Humanité**. L'ensemble du projet de développement des Marquises devra être compatible avec les recommandations de l'UNESCO en matière de **mise en valeur** et de **gestion durable du patrimoine culturel et naturel** des îles.

Tourisme balnéaire

➤ **Objectif de doublement de la fréquentation touristique (PDEM)**

→ développer un **hébergement touristique qualitatif**, à **faible impact** paysager et écologique, sur des sites propices au tourisme balnéaire ou dans les centres urbains constitués et bien desservis.

→ Augmenter conjointement l'offre d'**activités balnéaires** : paddle, vaa'a, bateaux à moteur ou à voile, plongée sous-marine, kite-surf, excursions en bateau, etc.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

1. INSULARITÉ

B. ECONOMIE BLEUE

Croisière & plaisance

- Etude urbaine globale du **front de mer de Taiohae**,
 - **réaménagement du port** et de ses accès
 - diffusion des **flux de touristes** depuis le « petit quai » de Taiohae
 - aménagements **d'espaces publics** « confortables »
 - mise en place de **plateformes et trottoirs de circulation piétonne**
 - création d'**activités commerciales** et **aménagement de circuits de randonnées** au départ de Taiohae

- Stratégie de développement d'une **route des 36 mois** :
 - Création de petites **marinas** à Hiva Oa et Nuku Hiva
 - **Mouillages écologiques** municipaux
 - Etude d'implantation de **pontons flottants** en remplacement ou en complément des marinas



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

1. INSULARITÉ

B. ECONOMIE BLEUE

Pêche et aquaculture :

➤ Favoriser une filière de pêche semi-industrielle basée sur la ressource en thon de grande qualité pour l'exportation :

- aménagement de l'aéroport de Nuku Hiva pour l'exportation à Hawaii (et le stockage sur place),
- aménagement du port de Taiohae et des ports des autres îles pour le déchargement puis la collecte des poissons vers Taiohae (quais adaptés, entrepôts réfrigérés),
- aménagement d'une zone de carénage, d'abord à Taiohae, puis à Atuona si le potentiel est vérifié,
- Etude des conditions de stockage d'hydrocarbures



III.5. LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

1. INSULARITÉ

B. ECONOMIE BLEUE

Pêche et aquaculture

➤ Aider la pêche artisanale et favoriser le renouvellement de la ressource par :

- la mise en place d'une **aire marine protégée ou gérée**,
- la pose de **Dispositifs de Concentration de Poissons** (DCP) non dérivants,
- équipement des pêcheurs en **poti marara** en aluminium,
- la mise en place sur chacune des îles de **containers réfrigérés** pour le stockage du poisson et la vente de glace.



Le SAGE soutient le porté par la CODIM. Restent des points à clarifier sur son **dimensionnement** et sur son **impact environnemental**. Parmi les différentes hypothèses de structuration de la filière, le SAGE préconise de suivre l'option 3 du projet : infrastructures de pêche sur le port de **Taiohae**, développement du carénage sur **Atunoa** à terme, en fonction de l'ampleur du développement.

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

A. URBANISME ET LOGEMENT

Centralités urbaines

- Structuration de **centralités urbaines multifonctionnelles** à la fois pour focaliser en un même lieu l'animation commerciale, culturelle, religieuse et sociale dans chaque île et favoriser ainsi les rencontres entre habitants et visiteurs.
- Identification des sites au travers des PGA, proposition **d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**
- **Taiohae et Atuona**, rôle de portes d'entrée dans l'archipel :
 - Réalisation d'une **étude d'aménagement d'ensemble de leur front de mer**, intégrant urbanisme, espaces publics, paysagement, cheminements et circulations, etc.
 - Améliorer la **qualité des espaces publics**
 - **Prise en considération des ports et des fonctions** qu'ils doivent remplir : déchargement et stockage du fret, déchargement et transformation des produits de la pêche, accueil des croisiéristes et plaisanciers, etc.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

A. URBANISME ET LOGEMENT + 3 000 habitants

Logements et besoins en foncier

- Besoin de **1 340 logements en résidence principale dans l'archipel d'ici à 2040** (principalement sur **Nuku Hiva et Hiva Oa**) représentant une surface de **160 Ha**.
- Il appartiendra aux PGA de statuer sur les **zones à urbaniser** et les **règles de densité ou d'occupation du sol** prescriptibles.
- Compte-tenu de leurs équipements sanitaires et scolaires, il faudra que les îles de Nuku Hiva et Hiva Oa intègrent dans leur programmation résidentielle une **offre locative répondant aux besoins des résidents « temporaires ou saisonniers »** (assistants hospitaliers, collégiens et lycéens, etc.).
- Enfin, le SAGE préconise la mise en place de **recommandations architecturales pour l'intégration des nouvelles constructions dans l'environnement**. Ces **préconisations pourront être déclinées pour chaque île**.



Filière bois pour les fare OPH

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

B. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (TERRESTRES)

Agriculture & sylviculture

➤ Orientations les plus prometteuses :

- La **filière fruit**, le **coprah**, par le renouvellement des anciennes plantations, la **filière vivrière** (banane, fei, taro...)
- L'**apiculture** qui doit fortement structurer sa filière

➤ Mise en place de **containers réfrigérés** sur les quais afin de permettre aux agriculteurs et arboriculteurs de charger sur les goélettes des quantités plus importantes de fruits et légumes entre deux rotations de cargo.

➤ Mise en place des **filières complètes** :

- Produits frais (poisson, viande, produits agricoles...) : unités de découpe, de fabrication de jus, etc., et du stockage frais.
- Identification du foncier à réserver sur les secteurs stratégiques : Plateau de Toovii par exemple, aéroports et ports principalement.
- Favoriser les petites unités de transformation sous forme **d'ateliers relais (sites à identifier > PGA)**.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

B. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (TERRESTRES)

Agriculture & sylviculture

- Préservation des **pâturages**
- Valorisation de l'**agroforesterie** :
 - Meilleure gestion de la ressource (et en particulier de son renouvellement) à travers des dispositifs de **replantation en bois nobles** gérés par le SDR et la structuration d'une **filière Pinus** en matière de **transformation** (découpe, traitement...).
 - Amélioration des **chemins forestiers** existants, voire création de nouveaux, installation d'une **scierie**, prioritairement sur le Plateau de Toovii, avec une **unité de traitement et de stockage**.
- Le SAGE propose que des **obligations de plantation de bois précieux** (tau par ex.) soient imposées aux bénéficiaires de terrains à valoriser sur les terres domaniales.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

B. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (TERRESTRES)

Tourisme – doublement de la capacité hôtelière

- Développement du **tourisme vert** ou **éco-tourisme** et **tourisme culturel** (festival des Marquises)
- L'enjeu est d'accueillir les nouveaux flux touristiques sans porter atteinte à la **très grande qualité paysagère et environnementale** de l'archipel
- Réalisation de chemins et sentiers de randonnée balisés
- Développement raisonnée de l'hôtellerie traditionnelle
- Unités à faible impact environnemental, préservation de la qualité paysagère de l'archipel (écolodges, bungalows).
- Développer et professionnaliser l'offre d'**hébergement en pensions** et à la **ferme** accompagnée par des **guides, signalétique améliorée** sur les **chemins** et les **routes**, et un **accès facilité aux chemins**, y compris **forestiers**.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

C. TRANSPORTS & DEPLACEMENTS (TERRESTRES)

- Faible volume de déplacements et **routes difficiles**
- Réflexion sur le développement de **navettes à vocation mixte** pour le transport de la population et des touristes entre les points d'attraction majeure
- Privilégier les modes de **transports écologiques** << **image** renvoyée aux **visiteurs**
- Développer les **pistes cyclables** dans les villages principaux **en bord de mer**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

D. VOIRIES, RÉSEAUX, PRODUCTION D'ÉNERGIE

Voiries & réseaux

- Poursuivre l'amélioration du réseau routier / sécurisation / paysagement pour le désenclavement des vallées, notamment :
 - Hakamaii – Hakatao à **Ua Pou**
 - Hatiheu – Aakapa à **Nuku-Hiva**
 - Hanatetena à **Tahuata**
 - Moea – Hekeani – Hanaupe à **Hiva-Oa**
- **Priorisation des tronçons** étudiée par la CODIM et dimensionnement des voies pour le roulage des **transports collectifs** (de type mini-bus)
- **Réalisation d'un schéma directeur des routes de désenclavement et chemins de randonnée et VTT**
 - **Partenariat Pays/CODIM**
 - **Programmation des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des tronçons prioritaires**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

D. PRODUCTION D'ÉNERGIE

- Evolution de la production d'électricité vers des **systèmes hybrides thermique-EnR**
- Exploitation de l'**énergie éolienne** (Terre Deserte) et **hydraulique** (Aakapa), en complément de l'**énergie solaire**
- **Équipement des toitures** des bâtiments publics en **panneaux solaires** pour injection de **courant « vert »** dans le réseau.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

E. EQUIPEMENTS & SERVICES PUBLICS

Internet et services publics

- Raccordement récent à la fibre optique : **soutien de la dynamique du développement des Marquises**
- Développer l'usage d'internet pour améliorer l'**accès des habitants aux services publics** :
 - démarches administratives, télé-médecine, télé-enseignement
- **Couverture téléphonique haut-débit** sur l'ensemble de l'archipel, 4/5G



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

E. EQUIPEMENTS & SERVICES PUBLICS – Education - Santé

➤ Développement d'un enseignement professionnel spécialisé

- dans les métiers pratiqués sur l'archipel des Marquises : **culture, patrimoine, artisanat**, *en continuité des formations du CETAD et des CJA*
- **Rayonnement à l'échelle du Fenua**

➤ **Rénovation** importante des écoles

➤ Renforcement de l'**hôpital de Nuku-Hiva**

- **Qualité du transport des EVASAN** : hélicoptère, rotations inter-îles soutenues
- Amélioration du réseau routier donc de l'**accès aux dispensaires** équipés de salle de **télé-médecine**
- Adaptation du système de soin à l'augmentation de la fréquentation touristique



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

F. SERVICES PUBLICS ENVIRONNEMENTAUX

2. HABITABILITE

Eau potable

- Enjeu de l'**approvisionnement** et de la **qualité**
- Dans le cadre du projet de développement touristique des Marquises, la **question de l'eau potable est centrale** et devra trouver des **solutions soutenables économiquement** pour les communes.
- Les PGA devront imposer des **périmètres de protection des captages**.

Gestion des déchets

- Aménagement de **centre d'enfouissement technique (CET) adaptés** aux besoins de chaque île, priorité à **Hiva Oa**.
- Réflexion sur le **transport maritime des déchets** : modalités de **mutualisation**, opportunités de **négociation tarifaire**
- Poursuivre la mise en place des **PAV**, le **tri sélectif** et la **valorisation locale des déchets verts**

L'assainissement individuel est la solution la plus adaptée à la faible densité de l'habitat des Marquises



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES TUAMOTU GAMBIER

2. HABITABILITE

G. FONCIER

- Finalisation du **cadastrage des terrains**
- Fixer les **orientations de mise en valeur des terres domaniales** au travers des **PGA**
- **Désenclavement des parcelles, des exploitations agricoles, des futurs sites agro-industriels** par un **réseau de chemins balisés**
 - En parallèle : aménager un **réseau de randonnées touristiques (emprises PGA)**
- Mise en cohérence du schéma directeur **Foncier** avec les **orientations du SAGE**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

H. CULTURE, PATRIMOINE ET SPORT

- Vecteur très fort du renouveau des Marquises : **festival symbolique, sculpture, tatouage, gastronomie, danses, art oratoire, patrimoine archéologique**
- **Valorisation** de l'ensemble du **patrimoine** :
 - **recensement** et de **mise en valeur** des principaux sites historiques : accès routier et pédestre, sentiers de découverte, signalétique, etc.
 - accord Pays/CODIM pour la détermination des **modes de financement de l'entretien des paepae**
 - **politique globale de valorisation du patrimoine marquisien** doit être mise en place de façon **partenariale** avec la Pays : **Création d'un calendrier des événements culturels marquisiens et inscription des événements remarquables et festivals sur le calendrier institutionnel de la Polynésie française.**

**Rôles moteurs du Festival des Marquises
et du futur de classement UNESCO**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

2. HABITABILITE

Projet de classement des Marquises sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

- objectif essentiel pour le Pays et la CODIM.
- coopération entre les politiques publiques et les différents acteurs locaux : aménagement d'espaces publics, organisation et promotion d'évènements destinés à promouvoir la culture et les paysages de ces îles, musées en plein air, architecture typique et harmonie des constructions, gestion des rivières et des forêts, intégration de la dimension marine avec la création d'une AMP.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

3. VULNERABILITE

A. EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS

Tsunamis, Mouvement de terrain, Inondation

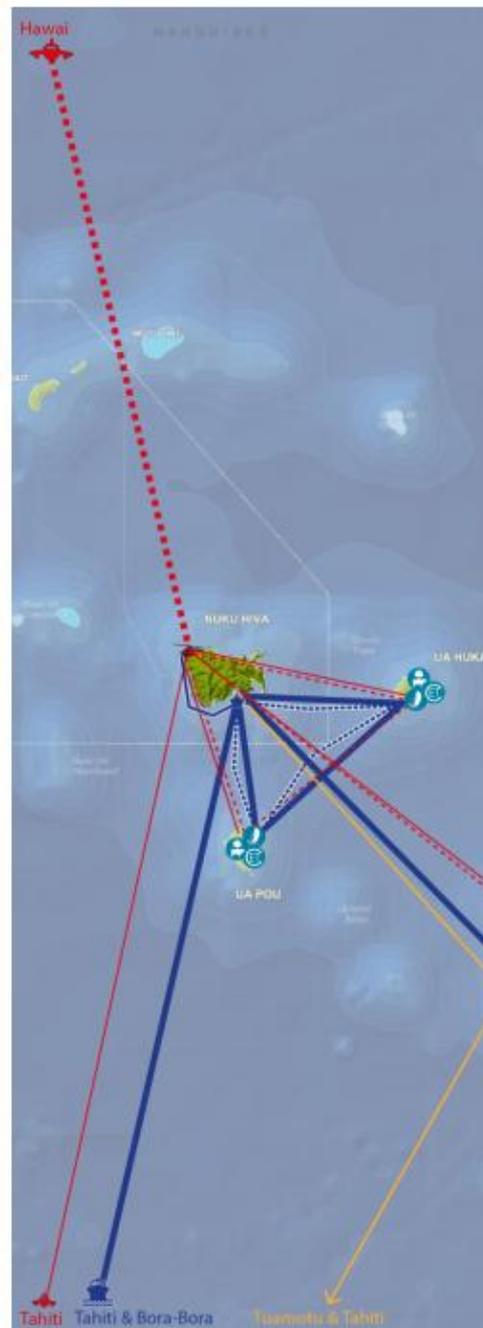
- Pour réduire la vulnérabilité des îles face aux risques naturels, le SAGE préconise **d'appliquer le principe de précaution aux nouveaux aménagements et constructions ainsi qu'aux projets de réhabilitation.**
- Limiter dans tout projet d'aménagement, **l'endommagement des biens et des réseaux, de réduire le coût des dommages inévitables et de faciliter le retour à une situation normale.**
- **Education de la population aux comportements de sécurité** en cas d'occurrence d'un cataclysme devra également être réalisée par le biais des écoles, mairies et communautés religieuses.
- **Les communes élaborent et approuvent un PPRn et mettent leur PGA en conformité avec les règles prudentielles ainsi préconisées dans les 5 ans suivant la mise en application du SAGE.**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

SCHÉMA D'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS

Intitulé	MOA	<10 ans	<20 ans
Navette maritime du groupe nord des îles Marquises	Pays	x	
Hélicoptère et héliports (un ou deux par île)	Pays	x	
Couverture Vini	privé	x	
Espace public numérique dans chaque île connectée au câble Natitua	Pays	x	
Réaménagement des quais et espaces publics de Taiohae	Pays	x	
Marinas de Hiva Oa et Nuku Hiva ou pontons flottants	Pays	x	
Mouillages écologiques	Interco/commune	x	
Aménagement des centres urbains	Pays	x	
Containers réfrigérés pour stockage poissons et produits agricoles	Pays	x	
Petites unités de transformation des produits agricoles	Privé	x	
Ateliers relais	Interco/commune	x	
Aménagements routiers (4 routes traversières)	Pays	x	
Chemins de randonnées, pistes forestières et cavalières, et scierie	Pays	x	
Rénovation des écoles	Interco/commune	x	
Équipement des dispensaires	Pays	x	
Alimentation en eau potable	Interco/commune	x	
Restauration des paepae	Pays	x	
Manifestations culturelles	Pays	x	
Abattoir	Pays	x	
Aménagement aéroport Nuku Hiva	Pays		x
Évolution du mix énergétique de l'archipel (centrales électriques hybrides, hydroélectricité, photovoltaïque, éolien)	Concessionnaire / Pays		x
Établissement Enseignement professionnel Tahioae	Pays		x
1 CET par île	Interco/commune		x



SCHEMA D'ARCHIPEL DES MARQUISES

Comprenant le schéma d'implantation des grands équipements d'infrastructures d'intérêt territorial et des vocations socioéconomiques des îles principales

Insularité : désenclaver les îles et tirer parti de la mer

Équipements & Infrastructures

- ✈️ aéroport de Nuku A Tahi à aménager pour permettre les liaisons internationales moyen-courrier
- ⚓ port à réaménager en vue d'une valorisation des espaces publics et d'un meilleur accès pédon
- 🏖️ petites marinas de plaisance / mouillages écologiques à créer
- 🏨 équipement hôtelier balnéaire de taille raisonnable et bien intégré (écologie)
- 🌲 installations pour la pèche florissante à développer

Liaisons et télécommunications interinsulaires

- 🚢 navette maritime interinsulaire du groupe nord à mettre en service
- 🚢 navette maritime régulière Nuku A Tahi-Tahaa à renforcer
- ✈️ liaisons aériennes interinsulaires à développer (en particulier vers Hawaii)
- ✈️ liaisons aériennes régulières internes à renforcer (avec ATR -STOL- et deuxième compagnie)
- ✈️ liaisons intra-archipélagiques occasionnelles par hélicoptère (EVASAN, tournées administratives)
- 📶 câble numérique haut-débit domestique Natihua

Enjeux pour «l'économie bleue» de l'archipel

- 🌊 croisière et plaisance à développer avec des infrastructures raisonnables et adaptées
- 🏖️ tourisme balnéaire à développer raisonnablement et dans le respect de l'environnement
- 🌊 projet MFP à mettre en œuvre dans le respect du renouvellement des ressources halieutiques

Habitabilité : développer le territoire de manière soutenable

Équipements & Infrastructures

- 🎓 lycée d'enseignement professionnel culture / patrimoine / artisanat à créer
- 🏥 hôpital de Tahaa à renforcer
- 🏠 espace public numérique et salle de télé-médecine à créer dans les îles reliées au câble
- 🏠 petit abattoir à construire
- 🏠 scierie à développer / construire
- 🏠 stockage réfrigéré de poissons et produits agricoles à mettre en place
- ⚡ turbine hydroélectrique à installer
- 🔋 énergie éolienne et solaire à développer pour améliorer le mix énergétique
- 🏛️ ensemble patrimonial à restaurer / mettre en valeur
- 🏠 CET de catégorie 2 et/ou 3 à aménager
- 🛣️ route de désenclavement de la vallée Ha'ihua à améliorer

Enjeux et vocations de développement socioéconomiques

- 👤 + 3 000 habitants à 2040
 - 🏠 + 1 340 logements à 2040 (à répartir dans le cadre d'un schéma directeur)
 - 🏠 centralité urbaine à réaménager
 - 🌾 agriculture et élevage à développer et structurer (labats, miel, irrigation, entrapôts réfrigérés...)
 - 🌲 filière de pré-transformation du bois (découpe, traitement, etc.) à structurer
 - 🌿 éco-tourisme à développer pour valoriser le patrimoine
- AGRICULTURE SERVICES**
- 🌾 - Vocation principale de l'île (exemple)
 - 🏠 - Vocation secondaire de l'île (exemple)

TRAME VERTE ET BLEUE

**PRESERVER LES ESPECES ET LES FONCTIONNALITES DES ECOSYSTEMES
FIXER LES PERIMETRES A SANTUARISER ET A PRESERVER**

**TRAME VERTE : ESPACES NATURELS
VEGETALISES**

Protection de la faune, de la flore, et des paysages naturels des montagnes des îles hautes et/ou des motus coralliens,

TRAME BLEUE : TRAME AQUATIQUE

Préservation des milieux lagunaires et océaniques

Rivières, zones humides et littoraux = espaces verts et bleus, d'interface et d'échange, importants pour le maintien de la biodiversité des écosystèmes terrestres et marins.



PRÉSERVATION DES « RÉSERVOIRS » DE FAUNE ET FLORE RICHES EN BIODIVERSITÉ

Faune et flore particulièrement riches :
importante diversité spécifique d'espèces
endémisme exceptionnel

L'archipel marquisien comprend ainsi 25 sites d'importance sur les 115 que compte la Polynésie française (environ 22%), dont sont 11 considérés comme prioritaires pour la conservation.



PRÉSERVATION DES « RÉSERVOIRS » DE FAUNE ET FLORE RICHES EN BIODIVERSITÉ

Essentiel de freiner l'érosion de la biodiversité

→ plusieurs espèces endémiques : le Monarque Iphis de Fatu, le Lori ultramarin, l'escargot arboricole, de nombreuses plantes endémiques rares, telles que *Apetahia longistigmata* (sur le mont Ootua à Hiva Oa par exemple).

Mesures à appliquer pour endiguer ces différents phénomènes :

- le développement de plans de gestion d'aires protégées, avec une planification d'actions sur les court, moyen et long termes ;
- le renforcement de ce réseau d'aires protégées (en surface, nombre et types d'habitats naturels) par acquisition foncière ou par une convention particulière avec les propriétaires et les associations locales ;
- l'implication des communautés locales dans cette conservation, à travers un système de cogestion active et adaptative tel que le réseau d'aires marines éducatives « Pukatai » ;
- le développement de programmes de sensibilisation du public et d'éducation des scolaires dans les écoles, collèges et lycées de l'archipel.

PRÉSERVATION DES « RÉSERVOIRS » DE FAUNE ET FLORE RICHES EN BIODIVERSITÉ

Recommandation :

sites inventoriés avec une priorité de conservation « prioritaire » par la DIREN

→ **classement imposant une restriction forte ou totale d'accès et d'aménagement**
(sauf projet d'utilité publique avérée et sous réserve de leur étude d'impact).

→ **Outre les îles Mohotani et Eiao** (classées « réserve naturelle territoriale » depuis 1971, en raison de la présence de colonies d'oiseaux de mer et de plusieurs espèces faunistiques et floristiques endémiques, rares ou menacées), il s'agit :

→ **des monts Temetiu et Feani**, ainsi que leurs crêtes et vallons environnants, à Hiva Oa ;

→ **des monts Toovii, Tekao et Ooumu**, ainsi que leurs crêtes et vallons environnants, à Nuku Hiva ;

→ **des plateaux de Terre-Déserte**, ainsi que leurs falaises, vallons et crêtes environnants.

PRÉSERVATION DES « RÉSERVOIRS » DE FAUNE ET FLORE RICHES EN BIODIVERSITÉ

Sites classés avec une priorité de conservation « haute » par la DIREN : aménagements légers à préciser dans les arrêtés de classement et dans les règlements des PGA.

→ **Outre l'île Hatutu** (classée « réserve naturelle territoriale » depuis 1971, en raison de la présence de colonies d'oiseaux de mer et de plusieurs espèces faunistiques et floristiques endémiques, rares ou menacées), sont concernés par cette mesure de protection :

→ **l'île Fatu Huku** en raison de ses colonies d'oiseaux de mer ;

→ **les monts Mounanui et Touaouho**, ainsi que leurs crêtes et vallons environnants, à Fatu Hiva ;

→ **le plateau de Matahamo**, ainsi que la forêt de Vaipupui à Nuku Hiva ;

→ **le mont haaiputeomo**, ainsi que ses crêtes et vallons environnants, à Tahuata ;

→ **les vallées de hana'ei et hanahou'ua**, ainsi que leurs pentes et crêtes environnantes, à Ua Huka ;

→ **la vallée de Vaikivi et le mont Hitikau**, ainsi que leurs pentes et crêtes environnantes, à Ua Huka ;

→ **les monts Matahenua, Oave, Teavahaakiti**, ainsi que leurs crêtes et vallons environnants, à Ua Pou.

PRÉSERVATION DES PAYSAGES NATURELS ET CULTURELS MARQUISIENS

Inscription de sites de l'archipel sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité (LPMH), dans la catégorie des « biens mixtes en série » :

- L'île de hatutu'u et sa zone marine (52 000 ha, dont 600 pour la partie terrestre) ;
- Hatiheu à Nuku Hiva (79 ha) ;
- Paeke à Nuku Hiva (3,2 ha) ;
- Nuku a Taha et monts Tekao-Oomu à Nuku Hiva (7 600 ha) ;
- Les pics et pitons, la vallée de haka'ohoka et la baie de Hoho'i à Ua Pou (2 300 ha) ;
- Le motu 'Oa à Ua Pou (39,2 ha) ;
- Le paepae Menaha à Ua Pou (0,15 ha) ;
- Le mea'e de lipona et la vallée de Puamau à Hiva Oa (2,5 ha) ;
- La baie d'Hanavave, les monts Touaouoho et Mounanui ainsi que les aiguilles d'Omoa à Fatu Hiva (2 300 ha).



Opportunité pour mettre en œuvre une structure de gestion et de préservation durable de l'intégrité de ses milieux terrestres et maritimes.

Structure sous forme d'un GIP dont la création et la composition devrait être entérinées par une loi de Pays.

PRÉSERVATION DES RIVIÈRES

Recommandation :

= revaloriser le rôle des rivières comme trame verte et bleue

= cesser de soutenir une approche purement hydraulique, rivières ≠ caniveaux

Berges de rivière = **politique de reconquête intégrée** depuis leur source jusqu'au lagon :

→ améliorer l'environnement

→ créer des espaces paysagers publics conviviaux

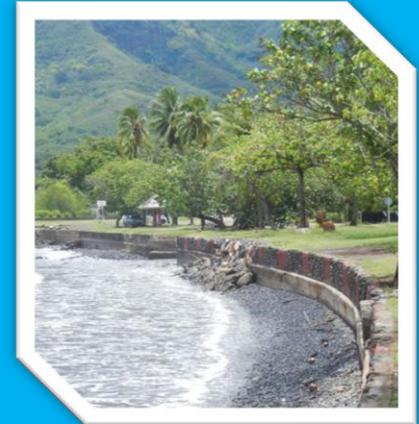
→ permettre le passage des promeneurs

→ ne pas rectifier ou construire dans leur lit majeur, préserver ou replanter la végétation sur leurs berges et sur les pentes de leur bassin versant, afin de limiter l'érosion et la pollution terrigène des lagons.



PRÉSERVATION DES PLAGES ET DES COTES NATURELLES

- Nécessité de limiter l'artificialisation des littoraux par des enrochements, des murets en béton et des remblaiements sur les platiers, sauf utilité publique avérée (extension du port).
- Ne pas réaliser d'aménagements susceptibles d'entraver la circulation des courants et du sable.
- Privilégier les quais, wharfs et jetées sur pilotis par rapport aux ouvrages en enrochements.
- Tenir compte des contraintes environnementales et paysagères dans l'aménagement des infrastructures portuaires.
- Les PGA s'attacheront à respecter l'inconstructibilité des 50 pas géométriques en vigueur aux Marquises.
- Les constructions projetées sur la façade littorale (y compris celles surplombant la côte) devront être d'impact modéré sur le paysage (taille des unités, intégration dans la végétation : bungalows et écolodges privilégiés pour les projets hôteliers).

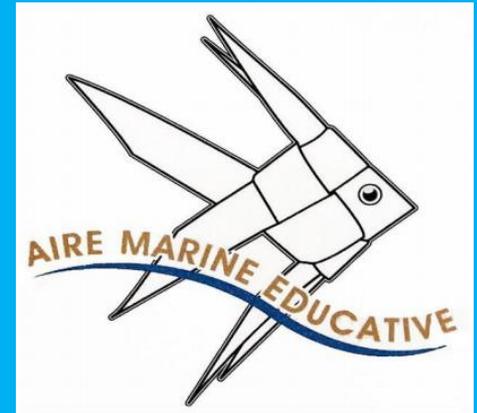


AIRES MARINES EDUCATIVES PUKATAI

Démarche de gestion communautaire impliquant des élèves et leurs parents, organisée par le réseau éducatif « Pukatai ».

objectifs :

- faire connaître le patrimoine naturel et culturel maritime tout en valorisant une approche intergénérationnelle en langue française et polynésienne ;
- Initier les enfants à une gestion durable du domaine public maritime, mêlant l'écologie, les usages et la culture ;
- rendre la science accessible à la population et aux jeunes générations ;
- former des « référents des AME » pour appuyer les enseignants ;
- valoriser le patrimoine maritime et des baies d'exception marquisiennes avec les enfants ;
- diffuser cette démarche pédagogique dans le Pacifique et le reste du monde.



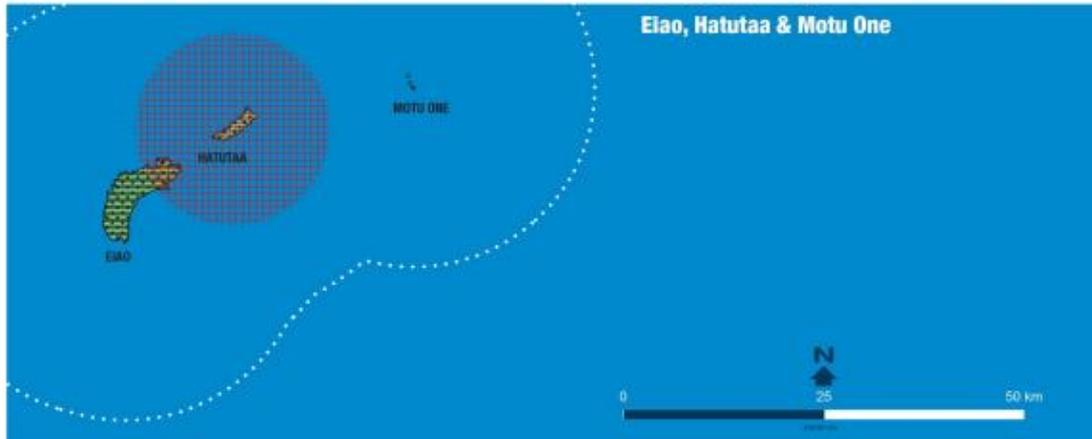
Protection du territoire océanique par ATE 507 CM du 3 avril 2018 portant classement de la Zone économique exclusive (ZEE) de la Polynésie française en « air marine gérée » (AMG)

- **Préserver, maintenir en bon état de conservation** et si nécessaire restaurer le patrimoine naturel marin, exploité ou non, ainsi que les fonctionnalités multiples et spécifiques des écosystèmes naturels, notamment les frayères, nourriceries, zone de reproduction, couloirs de migration en mer... ;
- **Valoriser et développer les activités de pêche** visant une exploitation durable des ressources halieutiques, dans le respect des écosystèmes marins ;
- **Développer les activités marines durables** basées sur une **exploitation raisonnée des ressources vivantes, minérales ou énergétiques** de la mer, ainsi que les usages de loisir et les usages traditionnels de la mer porteurs de l'identité polynésienne ; trouver une cohabitation harmonieuse entre tous ces usages et rester ouvert à de nouveaux usages ;
- **Améliorer la connaissance par la recherche, les sciences participatives ou les systèmes de savoirs traditionnels**, faire connaître, sensibiliser, vulgariser pour contribuer à la préservation des paysages marins et sous-marins, des pratiques et savoir-faire traditionnels liés à la mer, des valeurs et biens culturels associés à la mer ;
- **Assurer une gestion coordonnée et partenariale** avec les instances de gestion des espaces naturels protégés inclus ou contigus à cet espace ainsi protégé ;
- **Développer une coopération politique et technique** avec les pays voisins pour une protection commune de l'espace maritime et de ses ressources naturelles ainsi qu'un développement durable des activités maritimes, notamment dans la région Pacifique ;
- **Contribuer au rayonnement de la Polynésie française dans le Pacifique**, dans l'ensemble territorial français, européen et à l'international.

Projet d'aire marine protégée (AMP) « Te Tai Nui A hau » de la CODIM

- préciser dans les eaux marquisiennes le zonage et la gestion de l'AMG polynésienne en proposant qu'elle soient divisées en trois zones :
- 1. une « zone de pêche artisanale » s'étendant des 0 à 50 miles nautiques des côtes marquisiennes, qui serait réservée aux embarcations de moins de 12 mètres de longueur et interdite à la pêche palangrière ;
- 2. une « zone de protection stricte » s'étendra au sud et à l'est de la première jusqu'aux limites de la ZEE et qui serait grevée d'une interdiction totale de toute pêche au thon obèse ou extraction, car c'est la principale zone de reproduction de cet espèce dans la région ;
- 3. une « zone d'activité maritime durable affecterait la zone s'étendant hors des deux premières jusqu'aux limites de la ZEE polynésienne. La pêche palangrière y serait permise exclusivement aux thoniers polynésiens et encadrée par la réglementation de l'Aire Marine Gérée (AMG) couvrant l'ensemble de la ZEE polynésienne.
- Une fois créée, l'aire marine protégée devrait être classée au titre du Code de l'environnement et sa première zone pourrait être déclinée en PGEM et/ou ZPR, permettant au projet Marquesas Fisheries Project de trouver un juste équilibre entre développement économique et préservation des ressources marines.
- Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Patrimoine culturel et naturel des îles Marquises », proposé pour mettre en œuvre le plan de gestion du bien mixte des Marquises, pourrait donc aussi constituer le comité de gestion de l'aire marine Te Tai Nui A hau.
- Le SAGE recommande donc, qu'après concertation avec toutes les parties prenantes, le plan de gestion d'une aire marine autour des Marquises soit défini et approuvé, et qu'il bénéficie des moyens de surveillance d'une police maritime. En accord avec la CODIM, il préconise que sa gouvernance soit assurée par le (GIP) « Patrimoine culturel et naturel des îles Marquises ».

Eiao, Hatutaa & Motu One



TRAME VERTE ET BLEUE DES ÎLES MARQUISES



Sites & ressources naturelles de montagne à préserver

- Réserve naturelle territoriale (arrêtés de 1971 et 1997)
- Site, paysage ou monument naturel classé / d'intérêt majeur
- Site de conservation prioritaire en matière de biodiversité
- Site de conservation haute en matière de biodiversité
- Vallée & rivière en milieu naturel (corridor écologique)
- Zone cultivée ou plantée

Sites & ressources naturelles maritimes à préserver

- Aire marine gérée & limite de la mer territoriale (arrêté n°507 CM)
- Aire marine éducative
- Aire marine protégée (projet Te Tai Nui A Hau cf. carte en encadré)
- Réseaux traditionnels

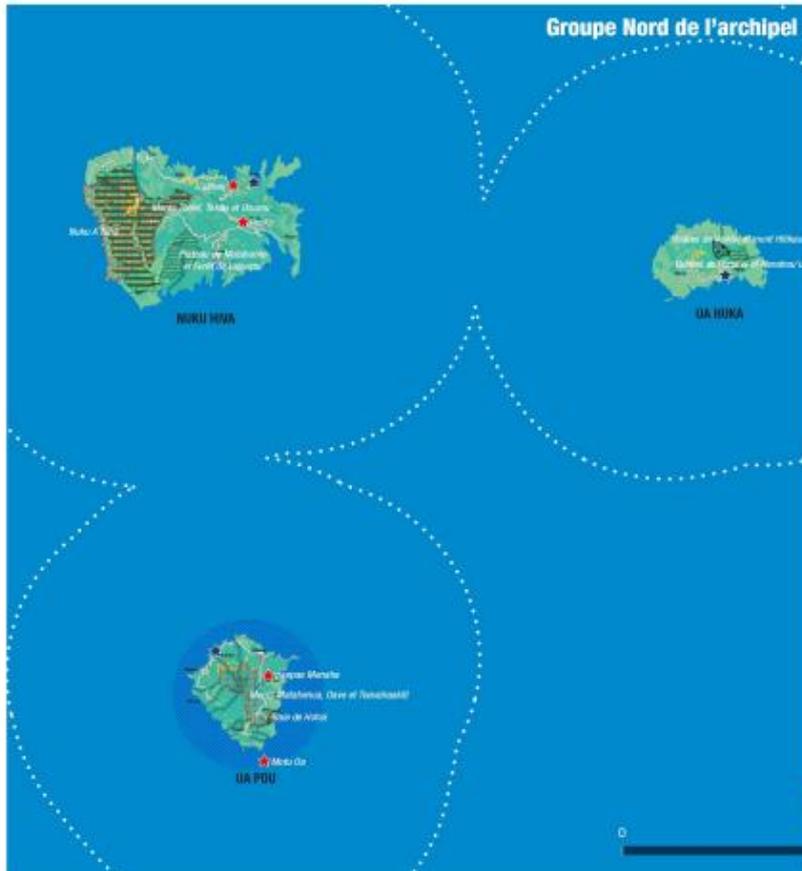
Sites mixtes à préserver

- Biens mixtes naturels-culturels en procédure d'inscription sur la LPMH (avril 2018)

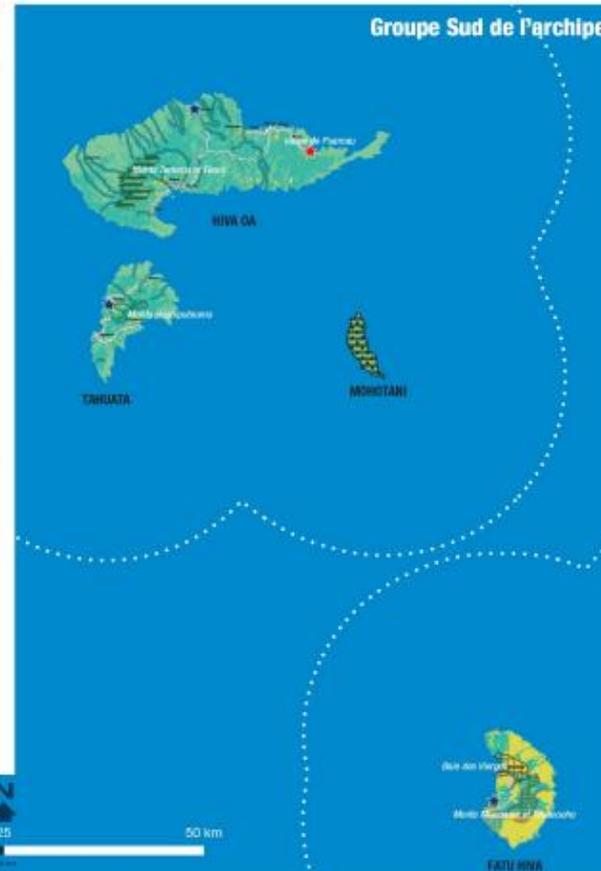
Éléments de contexte

- Montagne, plaine ou marais
- Océan
- Rivière et lac
- Zone urbaine et infrastructure de transport
- Route
- Limite communale

Groupe Nord de l'archipel



Groupe Sud de l'archipel



FATU HIVA

PRINCIPES D'AMENAGEMENT RECOMMANDÉS

SIMULATIONS EN 2D (SCHEMA DE PRINCIPE) ET 3D («BLOC-DIAGRAMME») D'UNE SITUATION TYPIQUE

Clés de lecture du schéma et du bloc-diagramme

Le schéma figuratif se basera sur deux dimensions : la première sera le site de l'archipel, la seconde sera l'application des orientations préconisées par le PADD du SAGE et le schéma d'archipel.

Le site proposé est réel, bien qu'il existe en grande partie sur l'une des îles de l'archipel. L'objectif du schéma en 3D n'est pas de dessiner un projet « réel » mais une proposition d'aménagement et de développement « réaliste » synthétisant le plus grand nombre de possibilités qu'un PADD ou un PADD peut prendre en compte : bathymétrie, topographie, aspects naturels ou culturels, aspects hydrographiques, aspects actuels, réseaux existants, état d'équipement actuel, vocations socio-économiques de l'archipel, etc. Il mentionne comment leur parti « mieux des cas » contribue objectives « pour améliorer la qualité de vie des habitants de manière aussi satisfaisante que possible ».

Le bloc-diagramme figuratif ci-dessus reprend tous les éléments du schéma, avec les mêmes couleurs et symboles, et les représente selon une perspective réaliste. Il est donc avant tout destiné à rendre plus compréhensible le schéma grâce à la 3D et aux annotations explicatives.

Le SAGE recommande de développer un habitat « rural » dans les zones qualifiées de « forte valeur paysagère et écologique » sur des sites propices ou favorables à l'habitat ou à proximité des centres urbains existants et bien desservis.

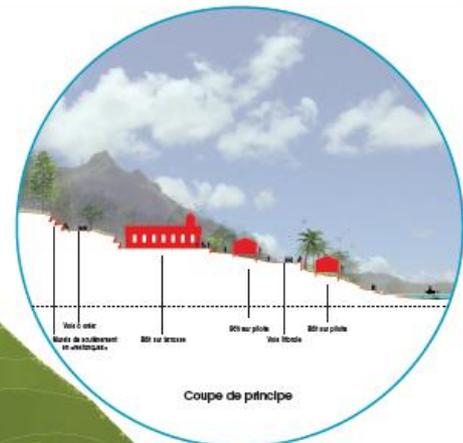
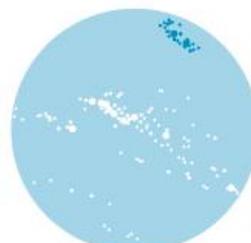
La forme et la flore des Marquises sont particulièrement riches, tant du point de vue de l'importance diversifiée spatiale d'espèces qu'elles accueillent, que de l'endémisme exceptionnel qui les caractérise. C'est pourquoi le SAGE propose de classer en « sites de conservation prioritaire » l'ensemble des espaces « d'intérêt écologique élevé et de degré de menace fort ».

Promouvoir des types d'aménagement limitant l'érosion en particulier dans les basses pentes des reliefs débouchant dans des baies profondes.

Le SAGE demande à ce que toutes les îles de l'archipel puissent bénéficier d'un CET de catégorie 2 ou 3.

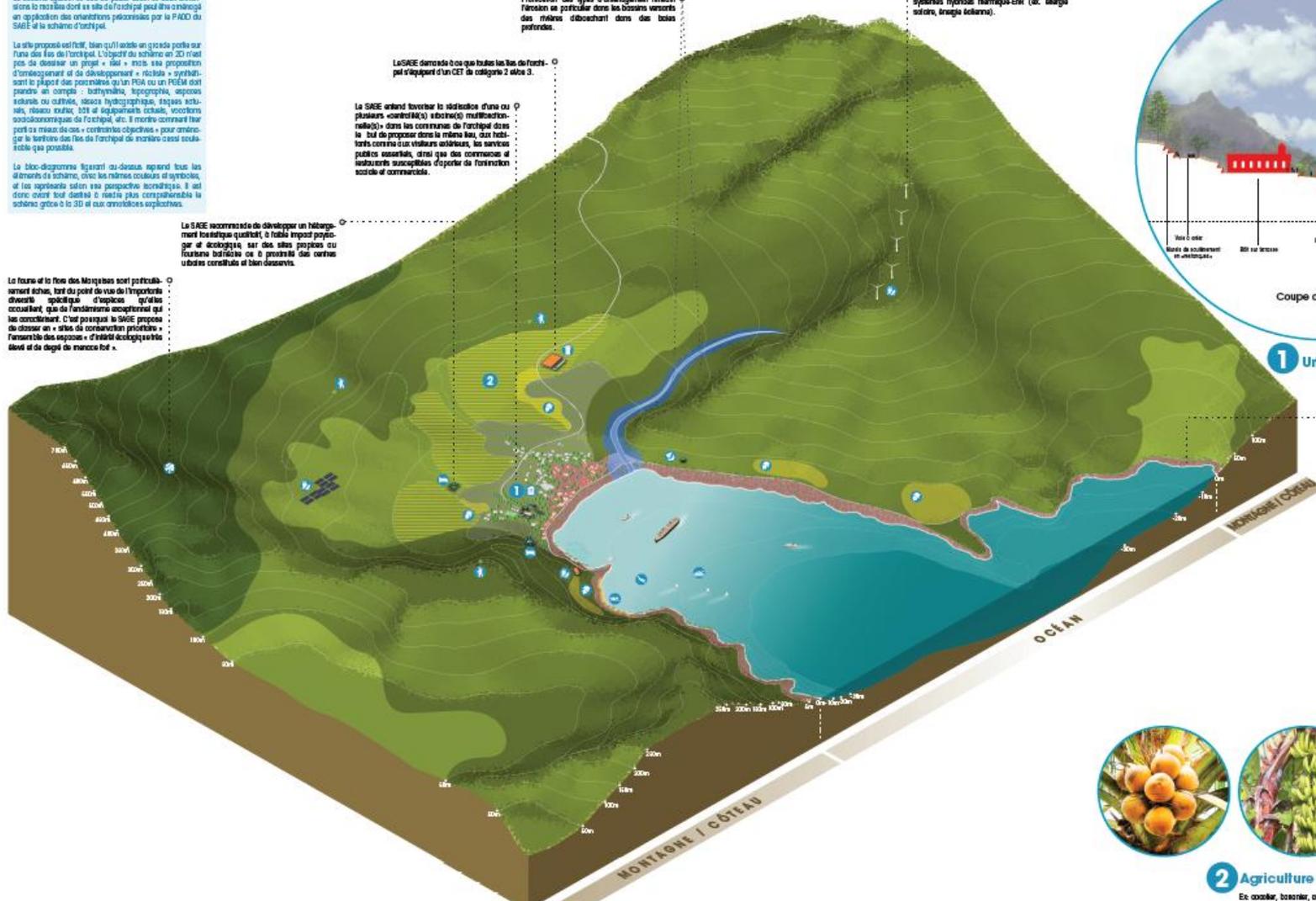
Le SAGE entend favoriser la réalisation d'une ou plusieurs « centralités » structurées multifonctionnelles dans les communes de l'archipel dans le but de proposer dans la même île, aux habitants comme aux visiteurs extérieurs, les services publics essentiels, ainsi que des commerces et équipements susceptibles d'apporter de l'animation sociale et commerciale.

Le SAGE, en conformité avec le schéma directeur des EMI, propose de faire évoluer l'approvisionnement électrique des communes vers des systèmes hybrides thermiques-ÉMI (ex. énergie solaire, énergie éolienne).



1 Urbanisation près du littoral

En cas de perspective d'un développement résidentiel, mais sans de l'importance économique et de planification, le SAGE affirme la nécessité de limiter l'habitat résidentiel des littoraux par des aménagements, des mesures de gestion et des services, sous statut public ou privé.



2 Agriculture

Ex. cochenille, banane, orme à pain

LE SCHEMA DE L'ARCHIPEL DES MARQUISES

MARQUISES

